



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 21 décembre 2022, à 11 h**, à la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, salle 201.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire est disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 19 décembre 2022

La secrétaire d'arrondissement
Lyne Deslauriers
